FILIERE ANIMATION

Avis d'ouverture

Le Service Mutualisé des Concours et Examens Professionnels (*) organise,
pour la région Nouvelle-Aquitaine, au titre de l'année 2023

LES CONCOURS EXTERNE SUR TITRES AVEC EPREUVES ET INTERNE SUR EPREUVES D'ACCES AU GRADE D'ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2ème CLASSE

(CATEGORIE C)

CONDITIONS D'ACCES

Concours externe sur titres avec épreuves : ouvert aux candidats titulaires d'un titre ou diplôme professionnel, délivré au nom de l'Etat et inscrit au répertoire national des certifications professionnelles, classé au moins au niveau 3 (anciennement niveau V), délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois, telles que définies à l'article 3 du décret n° 2006-1693 du 22 décembre 2006, ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique ou d'une qualification reconnue comme équivalente.

Concours interne sur épreuves : ouvert aux fonctionnaires et agents non titulaires de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière, ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale. Les candidats doivent justifier, au 1er janvier de l'année du concours, d'une année au moins de services publics effectifs.

POSTES		CDG ORGANISATEUR	LIEU DES EPREUVES
Externe	Interne		
30	20	**CDG de la Gironde** Immeuble HORIOPOLIS 25 rue du Cardinal Richaud - CS 10019 33049 BORDEAUX CEDEX Tél. 05 56 11 94 30 www.cdg33.fr	**Bordeaux ou, le cas échéant, dans sa proche banlieue et dans le département de la Haute-Vienne**

DEBUT DES INSCRIPTIONS OU DES PREINSCRIPTIONS SUR INTERNET	DATE LIMITE DE RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION OU DES PREINSCRIPTIONS SUR INTERNET	DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS	EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITE
Mardi 13 septembre 2022	Mercredi 19 octobre 2022	Jeudi 27 octobre 2022	Jeudi 23 mars 2023

(*) Service mutualisé concours et examens professionnels (SMCE) : 8 centres de gestion de Nouvelle-Aquitaine mutualisent, depuis le 1er janvier 2021 l'organisation de leurs concours et examens professionnels (centres de gestion de la Charente, de la Charente-Maritime, de la Gironde, du Lot-et-Garonne, des Pyrénées-Atlantiques, des Deux-Sèvres, de la Vienne et de la Haute-Vienne). Ce service mutualisé est porté par le Centre de Gestion de la Gironde

Attention :
La préinscription en ligne sera accessible :
- sur le site internet du centre de gestion organisateur
- ou directement par l'intermédiaire du portail national «concours-territorial.fr»

Les candidats pourront y saisir leurs données pour ainsi effectuer leur pré-inscription selon les dates et heures mentionnées ci-dessus. Cette préinscription génèrera automatiquement un formulaire d'inscription ainsi que la création d'un espace candidat sécurisé uniquement accessible ensuite sur le site du centre de gestion organisateur.